

22 avr 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 22 avril 2005

ISAF Afghanistan

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'engagement de F-16 belges en soutien de l'ISAF en Afghanistan.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'engagement de F-16 belges en soutien de l'ISAF en Afghanistan.

Pour permettre l'expansion des opérations de l'ISAF (*) vers l'Ouest de l'Afghanistan et offrir une garantie de sécurité supplémentaire sous la forme d'appui aérien aux unités terrestres de l'ISAF, SACEUR a exprimé le besoin d'avions de combats dans la région afghane. L'engagement a lieu au sein du cadre existant de l'EPAF "Expeditionary Air Wing". Sur la base des accords existants entre les pays European Participating Air Forces (EPAF), la Belgique cherchera en premier lieu à opérer en coopération étroite avec les Pays-Bas. Dans une première phase, la Belgique fournira un appui technico-logistique au détachement néerlandais à Kaboul. Dans une seconde phase, la Belgique engagera quatre F-16 en Afghanistan, plus précisément à Bagram, au plus tôt le 1er juillet 2005. Le détachement belge opérera au sein d'un détachement intégré belgo-néerlandais. (*) Force Internationale d'Assistance à la Sécurité en Afghanistan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe